

Document 01 – Principes, gestes et références

CINQ PRINCIPES FONDAMENTAUX

- 1- Maintien de la distanciation physique
- 2- Application des gestes barrière
- 3- Limitation du brassage des élèves
- 4- Nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- 5- Formation, information et la communication

DIX GESTES BARRIERES

- 1) PRÉVENTION** - Évitez tout déplacement et tout rassemblement non-essentiel.
- 2) COUDE** - Toussez ou éternuez dans votre coude. Mouchez-vous dans des mouchoirs jetables. Évitez les projections de gouttelettes de salive.
- 3) MAINS** – Lavez-vous et désinfectez-vous les mains systématiquement et aussi fréquemment que possible et dans tous les cas : après avoir toussé ou éternué, après vous être mouché, avant et après un passage aux toilettes, avant et après manger, après avoir utilisé un matériel commun (rampes, poignées, interrupteurs...)
- 4) MASQUE** - Portez un masque dès lors que vous êtes en groupe ou dans un lieu recevant du public, lors de vos trajets en transport en commun ou lors de vos interactions extérieures au cercle de confinement absolue.
- 5) VISAGE** - Évitez de vous toucher le visage.
- 6) DISTANCE** - Respectez 1 mètre de distance au moins chaque fois que possible et éviter tout contact non-essentiel.
- 7) AÉRATION** - Aérez (au mieux) les locaux où vous vous réunissez ou où vous vous êtes réunis avec d'autres personnes.
- 8) NETTOYAGE** - Nettoyez à fond les locaux que plusieurs personnes ont fréquentés en insistant sur les surfaces et les objets touchés par plusieurs personnes (tables, chaises, vaisselles, etc.) Utilisez des lingettes désinfectantes, chaque fois que disponibles, pour les objets, les surfaces, les poignées, etc.
- 9) SYMPTÔMES** - Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) ou si une personne de votre entourage manifeste des symptômes qui vous font penser au COVID-19 :
 - restez à votre domicile, évitez les déplacements et les contacts, appelez un médecin ou le numéro de permanence de soins ;
 - prévenez le collège ;
 - ne vous rendez pas au cabinet médical ou aux urgences : privilégiez la téléconsultation ;
 - si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires, appelez le Centre 15.
- 10) APPRENTISSAGE** – Communiquez le plus possible ces gestes barrières autour de vous.

REFERENCES

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Document n°02 – Protocole général

ENTREES ET SORTIES

- Les entrées et sorties de l'établissement s'effectuent **exclusivement** par le portillon et le portail d'entrée située place Tournois **pour tous les personnels et pour tous les élèves**.
- Les véhicules des personnels sont stationnés **à l'extérieur** de l'établissement ou bien **sur le parking intérieur principal (côté place Tournois)**. Dans ce cas, les entrées et les sorties s'effectuent à heures fixes : lorsque la surveillance de l'accès est assurée par le service de vie scolaire.
- Le grand portail situé place Tournois et portail de la rue François Villon **sont maintenus fermés**. Ils sont ouverts à heures fixes ou ponctuellement pour la circulation des personnels, les cars de ramassage scolaire (voir protocole de contrôle des accès), les livraisons et pour l'accès des véhicules d'urgence ou techniques (voir protocole de contrôle des accès).
- **En respectant une distance d'au moins 1 mètre et la circulation matérialisée**, chaque personnel se présente **obligatoirement** au bureau d'accueil où son heure d'arrivée est consignée. Après désinfection des mains, il perçoit un masque par ½ journée de travail si nécessaire et remplit en cas de besoin son flacon individuel de gel hydro alcoolique. A sa sortie de l'établissement, chaque personnel passe par la loge où il se signale et où l'heure de sa sortie est notée.

RESPONSABILITES INDIVIDUELLES DES PERSONNELS A TOUT MOMENT

- Dans la mesure du possible, **avant** chaque utilisation d'une salle, de mobilier ou de matériel, **chaque personnel désinfecte ses mains, son siège, son bureau et les objets avec lesquels il va être en contact** à l'aide des lingettes à disposition dans les différents espaces utilisés.
- Dès que possible, **tous les personnels aèrent les locaux qu'ils utilisent**. Les locaux sont au moins aérés avant et après chaque utilisation. Par exemple, les enseignants aéreront les salles de classe avant et après chaque récréation ainsi que durant la pause méridienne.

DEPLACEMENT DES ELEVES ET DES PERSONNELS EN CHARGE D'ELEVES

- **Du fait du caractère impérieux du respect du protocole de sécurité sanitaire, la surveillance des élèves doit être permanente et continue. Comme lors d'un examen, tous les déplacements s'effectuent de façon coordonnée avec le service de vie scolaire : plan de circulation prévu, AED présent sur place, message en vie scolaire ou appel d'urgence pour tout imprévu.**

MISE EN RANGS DES ELEVES

- Dans toutes les situations prévues ou exceptionnelles où les élèves se déplacent en groupe, les adultes responsables du groupe veillent à ce que les élèves se rangent en file indienne **en respectant une distance d'au moins un mètre entre d'eux.**

ACCES AUX SANITAIRES POUR LES ELEVES

- **L'accès des élèves aux sanitaires se fait individuellement** et toujours sous la surveillance d'un assistant d'éducation ou d'un autre personnel.
- Les élèves se lavent les mains **avant et après** le passage au WC.
- Le personnel accompagnant l'élève veille à la désinfection par pulvérisation de la lunette des toilettes **avant et après usage.**
- Si un élève demande à aller aux toilettes pendant un cours (ce qui doit être exceptionnel) : un message est envoyé au service de vie scolaire depuis la salle. Un AED se déplace pour prendre en charge l'élève (voir protocole prise en charge d'élève malade) afin de l'accompagner aux WC (voir protocole accès aux sanitaires) puis le raccompagne jusqu'à la salle.

ZONES ELEVES ET CIRCULATIONS

- Les circulations de chaque groupe d'élèves seront différentes et matérialisées. **Elles devront être impérativement respectées.**
- Les 6èmes qui ont cours dans le pôle « anglais » empruntent les escaliers Vie Scolaire pour monter en cours et se rendre en récréation : ils restent dans la cour extérieure au moment des récréations.
- Les 5èmes qui ont cours dans le pôle « français » empruntent les escaliers adjacents pour monter en cours et pour descendre en récréation : ils restent dans la cour intérieure au moment des récréations.
- Après chaque récréation les élèves se lavent ou désinfectent leurs mains avant d'entrer dans les locaux
- Les élèves comme les personnels se désinfectent les mains **en entrant et en sortant** de chaque local utilisé.

CONDUITE EN CAS DE SYMPTOMES

- Si un élève tousse, semble ou dit être fébrile : un message est envoyé au service de vie scolaire depuis la salle. Un AED se déplace pour prendre en charge l'élève (voir protocole prise en charge d'élève). L'AED accompagne l'élève jusqu'à l'infirmerie (voir protocole prise en charge d'élève malade) où l'infirmier ou l'infirmière scolaire le prend en charge.
- En cas d'absence de l'infirmière scolaire, les personnels de vie scolaire appliquent le protocole « suspicion de symptômes ».
- Dans ces 2 cas, à l'arrivée de la famille devant le collège, un AED accompagne l'élève jusqu'au portillon (voir protocole prise en charge d'élève malade). Le départ est enregistré dans PRONOTE (absence). **Tous les registres de signatures papier sont supprimés.**

MESSAGE AUX PARENTS D'ELEVES ET AUX ELEVES – REPRISE DU 18 MAI

Mesdames, Messieurs, Chers parents et responsables légaux, Chers élèves,

Le confinement imposé par les circonstances sanitaires révèle plus que jamais l'importance du lien entre l'élève et ses professeurs. Grâce à l'engagement des professeurs et de l'ensemble des personnels du collège, la continuité pédagogique à distance a pu être assurée pour la plupart des élèves.

A compter du lundi 18 mai 2020 et dans la limite de la capacité du collège, des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} pourront être accueillis. Nous mettons tout en œuvre pour garantir le respect d'un protocole sanitaire protecteur. De leur côté, les parents et responsables légaux s'engagent à ne pas envoyer leurs enfants au collège en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la maladie à COVID-19 chez l'enfant ou dans son entourage.

- Les parents et responsables communiquent obligatoirement au collège **un numéro d'urgence** permettant de joindre une personne susceptible de venir prendre en charge leur enfant sans délai en cas d'urgence (suspicion de COVID-19 en particulier).
- **Avant le départ du domicile**, les parents et responsables légaux **prennent la température de l'enfant** (à partir de 37°8, l'enfant est considéré comme fiévreux). Ils vérifient qu'il ne présente pas de symptômes évoquant la COVID-19 (fatigue, maux de gorge ou de tête, toux...) **En cas de fièvre ou de symptôme, l'enfant reste à la maison** et doit consulter un médecin (de préférence en téléconsultation) si nécessaire.
- **Chaque élève aura besoin de 2 à 4 masques par jour** selon son emploi du temps (changement après 4h d'utilisation, avant le repas de midi, si le masque s'humidifie, ou si le masque est endommagé et pour chaque séance d'EPS). **L'établissement a fait le choix de fournir et entretenir en continu les masques nécessaires.**
- Dans le cas où les élèves arrivent au collège en portant un masque réutilisable, les élèves doivent disposer de deux **sacs refermables** (type sac congélation) : un pour protéger le masque propre du soir et un pour déposer le masque usagé du matin.
- Chaque enfant est vêtu d'une tenue propre du jour, permettant une activité physique modérée (pantalons amples, baskets)

Le port du masque est obligatoire en continu sauf pendant les séances d'activité physique et sportive.

Matériel scolaire à prévoir :

- Cartable, trousse complète, papier (aucun matériel ne pourra être prêté) ;
- Un stylo bille quatre couleurs ;
- Calculatrice, les manuels, les cahiers et le matériel des matières à l'emploi du temps.

Pour éviter les allers-retours, cartable et fournitures scolaires resteront sur place.

- Gourde ou bouteille d'eau individuelle ;
- Serviette éponge individuelle (pour la pratique physique et sportive) ;
- Casquette pour les journées ensoleillées.

La prise en charge de votre enfant par le collège vaut acceptation des règles et protocole sanitaires du collège Jean Picart Le Doux détaillées ci-après.

Pour l'équipe professionnelle Nicolas Olivier MOREAU – Principal

PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR A PARTIR DU 18 MAI 2020

ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT

- Tous les élèves accèdent au collège par le portillon situé place Tournois.
- Ils doivent respecter une distance d'un mètre au minimum entre eux en dehors et dans le collège. Le cas échéant, les élèves forment une file d'attente espacée d'un mètre au minimum.
- Les élèves déposent leurs masques et, pour les masques réutilisables, les protègent dans un sachet refermable.
- Les élèves nettoient leurs mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée du collège : le personnel d'accueil effectue la distribution et contrôle l'application du gel.
- En respectant strictement le protocole sanitaire, un personnel du collège leur remet un masque propre et désinfecté. En le manipulant pas les élastiques, les élèves mettent le masque fourni par le collège.
- Un contrôle verbal de leur état de santé est effectué par le personnel d'accueil.
- En cas de doute, le personnel chargé de l'accueil peut avoir recours à une prise de température distante à l'aide d'un matériel adapté et dans le strict respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

DANS LES LIEUX DE CIRCULATION (COULOIRS, COURS DE RECREATION...)

- Port du masque obligatoire
- Respect des sens de circulation
- Respect des règles de distanciation

DANS LA SALLE DE CLASSE

- Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle
- Port du masque obligatoire
- Respect des sens de circulation mis en place
- Une place attribuée à chaque élève pour la journée
- Déplacements interdits dans la salle de classe
- Prêt de matériel interdit
- Le plus de matériel scolaire possible demeure dans les salles de classe
- Aération régulière de la salle

RECREATION

- Port du masque obligatoire : avec une distance minimal de trois mètres, les élèves peuvent être autorisés par les personnels à décrocher leur masque dans le respect scrupuleux des gestes barrières
- Récréations décalées en fonction des groupes
- Passage aux toilettes individuel dans le respect des règles de distanciation
- Nettoyage des mains au savon à l'entrée et à la sortie des toilettes
- Cours de récréation accessible dans le respect des règles de distanciation
- En cas de pluie, les élèves feront une pause en salle de classe avec passage aux toilettes par roulement

RESTAURATION SCOLAIRE

- Port du masque obligatoire jusqu'à l'entrée du restaurant scolaire et en dehors du temps de repas lui-même
- Les élèves forment une file d'attente, espacés d'un mètre sur les instructions des assistants d'éducation
- Ils déposent leur masque un à un dans le seau prévu à cet effet en gardant au moins un mètre de distance puis nettoient leurs mains à l'entrée du self.
- Les plateaux sont préparés sur les tables par les personnels de restauration. Les élèves rejoignent leur plateau un par un.
- A la fin du repas de leur groupe, les élèves desservent leur plateau dans l'ordre indiqué par les adultes, nettoient leurs mains, remettent un masque propre et suivent le sens de circulation jusqu'à la sortie.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (voir protocole dédié)

- Aucune possibilité de se changer : les élèves se présenteront chaque jour dans une tenue permettant une pratique physique modérée.
- Les activités courtes (20 à 30 minutes) en extérieur seront privilégiées.
- Les élèves déposent leurs masques au début de l'activité. A la fin de l'activité, ils se désinfectent les mains et remettent un masque propre.

SORTIE DE L'ETABLISSEMENT

- Port du masque obligatoire
- Sortie par le hall de vie scolaire en respectant les circulations prévues
- Nettoyage des mains avant de se ranger pour la sortie
- Aucune prise en charge ne s'effectue dans l'établissement à l'exception des cars de ramassage scolaire.
- Les élèves externes fréquentent obligatoirement l'établissement par demi-journées entières.
- Les élèves demi-pensionnaires fréquentant le collège sont obligatoirement pris en charge de leur arrivée avant 8h20 à leur départ à 17h10. Sauf urgence de santé, aucune arrivée décalée, aucune sortie anticipée n'est possible.

Chaque enfant bénéficiera d'une formation lui permettant de comprendre les règles de mises en place ainsi que les gestes barrières à adopter.

Les parents des élèves accueillis seront destinataire d'un emploi du temps adapté aux nouvelles conditions dues au respect du protocole sanitaire.

Tout élève qui ne respecterait pas ostensiblement ou de manière répétée le protocole d'accueil, se verra refuser l'accès dans l'établissement par mesure conservatoire d'éloignement.

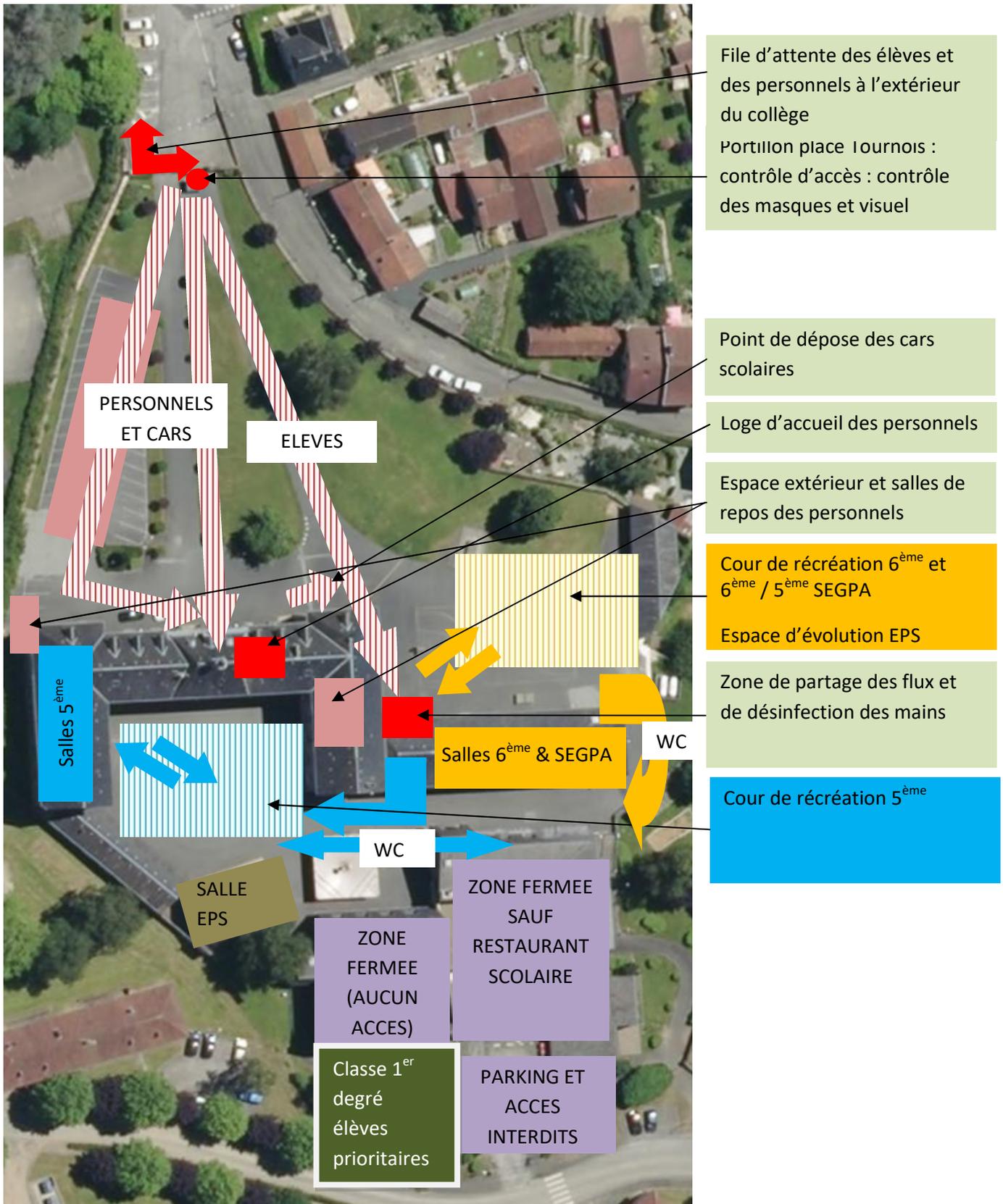
Pour éviter les circulations de documents papier, les parents accuseront réception des modifications du règlement intérieur du collège via PRONOTE, par courriel ou par SMS.

Document n°04 – Plan de circulation générale

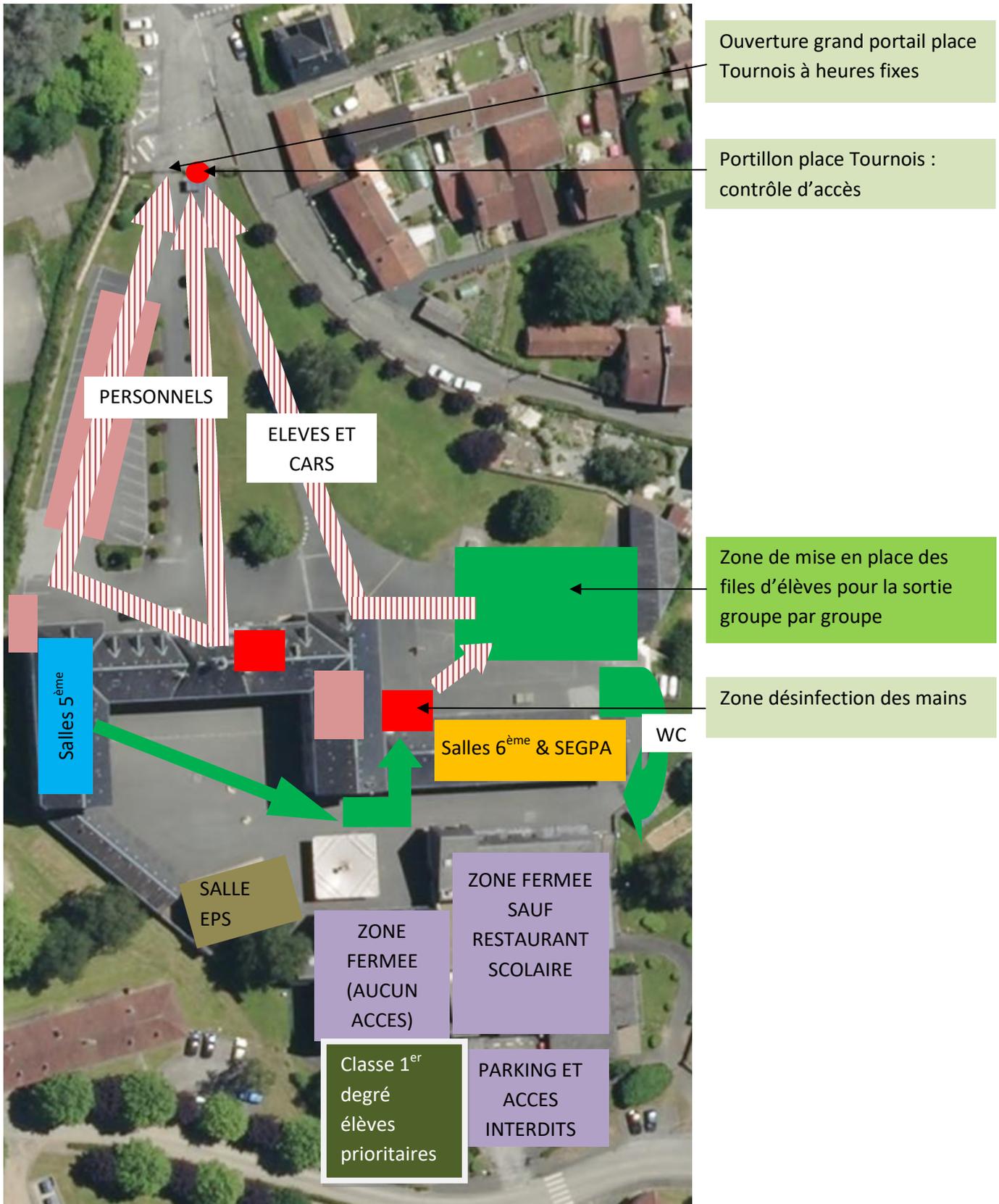
Principes généraux :

- 1- Contrôle des accès et des circulations ;
- 2- Maintien de la distanciation physique (au moins 1 mètre) ;
- 3- Limitation du brassage des flux de des élèves et des personnels ;
- 4- Suppression des zones de contacts.

ENTREES



SORTIES



Document n°05 – Prise en charge d'élève malade

ENTREES ET SORTIES

En cas d'observation de symptômes évoquant le COVID-19 :

- fièvre à partir de 37°8
- fatigue anormale
- maux de gorge ou de tête importants
- toux

S'il s'agit d'un temps de classe, un message d'urgence est envoyé au service de vie scolaire via PRONOTE ou les téléphones portables.

En respectant le maximum de distanciation possible, un assistant d'éducation accompagne l'élève jusqu'à l'infirmerie où l'élève est isolé.

Un masque chirurgical est remis à l'élève qui jette ou dépose son masque grand public dans le sac plastique refermable en sa possession.

L'heure et la description exacte de l'incident sont transmises par le service de vie scolaire au secrétariat de l'établissement qui informe la direction et l'équipe technique.

La vie scolaire contacte la famille et / ou le centre 15 en fonction de la sévérité des symptômes.

A l'arrivée de la famille ou des secours, l'élève est accompagné par un assistant d'éducation jusqu'au portillon de la place Tournois.

Un nettoyage approfondi de la place de l'élève est effectué dans les meilleurs délais.

Un nettoyage approfondi de l'infirmerie est effectué sitôt le départ de l'élève.

Un nettoyage renforcé est programmé pour toutes les zones fréquentées par l'élève avant son évacuation.

Le protocole concernant la recherche et le signalement des contacts de l'élève concerné est appliquée par la direction du collège.

Document n°06 – Contrôle des accès

Portail de la rue Villon

Le portail situé rue Villon est réservé à l'accès des écoliers accueillis dans le cadre du pôle d'accueil. L'accès des personnels par ce portail est interdit.

Sous l'autorité du chef de cuisine, l'équipe du service de restauration est responsable de l'ouverture ponctuelle pour permettre les livraisons de denrées alimentaires uniquement. Le portail est refermé après chaque ouverture.

Toutes les autres livraisons s'effectuent par le grand portail situé place Tournois sous le contrôle des agents d'accueil. Les colis livrés sont déposés à l'écart sur la table prévue à cet effet dans le hall d'entrée et ne sont pas manipulés pendant au moins 48h.

Grand portail et portillon place Tournois

Le grand portail et le portillon de la place Tournois sont ouverts aux moments où la surveillance des entrées et des sorties est assurée par le service de vie scolaire : selon l'emploi du temps général et ponctuellement en cas d'urgence. Des ouvertures ponctuelles sont possibles sous la responsabilité des personnels qui les sollicitent et des agents d'accueil du collège.

En dehors des horaires d'ouverture prévus, toute personne souhaitant entrer dans l'établissement appelle le numéro du collège. Pour les élèves, la loge d'accueil contacte le service de vie scolaire. Pour toute autre demande, l'appel est transféré à la direction du collège.

Vérification à l'arrivée des élèves

A leur arrivée, les élèves munis de masques par leurs familles doivent présenter leurs masques de façon visible ainsi que leurs sacs refermables s'il s'agit de masques réutilisables.

Un contrôle verbal de la prise de température du matin et de l'état général de l'élève est systématiquement effectué. En cas de doute, le personnel chargé de l'accueil peut avoir recours à une prise de température distante et dans le strict respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. En cas de fièvre ou de symptômes, l'élève est mis à l'écart pour être pris en charge selon le protocole de prise en charge des élèves malades.

Document n°07 – Accès aux toilettes

Vu l'obligation de conserver en continu la distanciation d'un mètre au moins, l'accès à chaque bloc de toilettes est individuel pour les élèves.

Pour les élèves, l'accès aux sanitaires situé à proximité du restaurant scolaire s'effectue toujours sous la surveillance d'un personnel (assistant d'éducation en général). Ce personnel :

avant de laisser entrer l'élève

- 1- Vérifie par la voix que le bloc toilette n'est pas occupé ;
- 2- S'assure qu'un désinfectant est vaporisé à la surface sur la lunette des toilettes ;
- 3- Invite l'élève à se laver les mains et vérifie que ce geste barrière fondamental est bien effectué ;

au moment de la sortie de l'élève

- 4- S'assure qu'un désinfectant est vaporisé à la surface sur la lunette des toilettes ;
- 5- Vérifie de l'élève se lave de nouveau les mains.

Les personnels vérifient oralement avant d'entrer dans un bloc sanitaire qu'il est inoccupé. Si le bloc est occupé, les personnels en attente forment une file d'attente, distancés d'un mètre au moins. Le personnel sortant du bloc sanitaire choisit un sens de circulation évitant tout croisement proche.

Comme pour tous les locaux qu'ils fréquentent et après s'être lavé les mains, les personnels peuvent effectuer une désinfection à l'aide de lingettes. Ils signalent tout défaut de nettoyage observable.

Dans tous les cas, si l'état de propreté n'est pas jugé satisfaisant, le personnel signale la situation au secrétariat du collège qui transmet au service technique pour nettoyage approfondi dans les meilleurs délais.

Doc n°08 – Points particuliers pour les personnels

Restauration scolaire

Les commensaux peuvent déjeuner au moment des services de restauration en même temps de la même façon que les élèves. La salle annexe du restaurant scolaire (salle des commensaux) est fermée. **En formant le cas échéant une file d'attente distancée, les personnels attendent qu'un plateau soit mis à leur disposition sur une table.**

Les tickets de cantine sont supprimés. Les personnels qui déjeunent au restaurant scolaire réservent leurs repas à l'avance à l'aide des outils numériques qui leur sont proposés et acceptent de fait un paiement par facturation a posteriori. Sous le contrôle du chef d'établissement, le chef cuisine est chargé de transmettre quotidiennement par voie numérique au service de gestion et d'intendance la liste nominative des rationnaires.

Vestiaires et salles de repos

Les vestiaires ne peuvent être utilisés que de façon individuelle. Le même protocole que pour l'usage des sanitaires s'applique : file d'attente espacée si nécessaire, sens de circulation sans croisement et nettoyage des surfaces de contact en cas de besoins.

Des salles de repos pour les personnels sont aménagées au premier étage du bâtiment A : salles 14 et 15. Toutes les autres salles de repos sont fermées. Comme l'ensemble du bâtiment B, la salle des professeurs est fermée : il est interdit de s'y rendre sans autorisation spéciale.

Documents papier et reprographie

(Voir page suivante)

Documents papier et reprographie

Tous les registres papier sont supprimés. La circulation des documents papier doit être réduite et contrôlée.

La reprographie pédagogique est effectuée dans le bureau ouvert et aéré aménagé à cet effet. Chaque personnel effectuant des photocopies respecte obligatoirement le protocole suivant :

- 1- **Aucun original n'est introduit dans l'espace de reproduction (qui doit demeurer un espace « propre ») : les originaux à reproduire sont envoyés à l'adresse reprojeanpicartledoux@gmail.com**

En cas de difficulté sur ce point, les personnels contactent directement l'équipe de direction.

- 2- **Le port du masque est obligatoire ;**
- 3- Les personnels désinfectent leurs mains à l'aide du gel hydro alcoolique disponible sur place ;
- 4- **Les personnels mettent une paire de gants en latex disponible sur place ;**
- 5- Les documents à reproduire sont récupérés via le poste informatique présent dans le bureau et la copie envoyée vers le copieur ;
- 6- En cas de besoin de découpage / montage / etc : les personnels gardent leurs gants et utilisent uniquement le matériel présent sur place (aucun matériel n'est introduit de l'extérieur) ;
- 7- Les personnels récupèrent, transportent et déposent les supports reprographiés sur les tables individuelles des élèves, **sans retirer leurs gants et sans aucun contact des mains entre l'espace de reproduction et les salles de cours ;**
- 8- Dans le cas où ce circuit court est impossible, les personnels mettent les copies effectuées sous pli scellé et libellé à l'aide du matériel disponible dans l'espace repro (enveloppe et stylo). Dans l'attente de la distribution des supports reproduits, l'enveloppe demeure sur la table dédiée de l'espace de reprographie.
- 9- Pour récupérer l'enveloppe et distribuer les supports, le port du masque est obligatoire et une stricte hygiène des mains appliquée.
- 10- Il est possible aux personnels de s'organiser collectivement pour masser les reproductions et constituer des dossiers élèves (enveloppes nominatives) dans l'espace reproduction. Ces enveloppes-élèves peuvent être laissées ouvertes du lundi au vendredi et réparties sur les tables individuelles des élèves après désinfection, pour la semaine suivante.

Tout autre mode de reproduction et de distribution de supports papier est interdit.

Des impressions personnelles peuvent être effectuées sur demande à l'aide du copieur administratif situé au pôle d'administration et de direction.

Doc n°09 – Expression des émotions des élèves

Le confinement et les conditions de la reprise peuvent être des expériences difficiles pour certains enfants : ce sont dans tous les cas des processus de changements profonds et bouleversants.

Avec prudence, tous les personnels sont attentifs à susciter la parole des élèves sur leurs émotions et leurs ressentis au cours des journées passées au collège.

En cas de difficultés particulières repérées chez un élève, l'assistante sociale de l'éducation nationale et la psychologue de l'éducation nationale sont présente auprès des personnels, peuvent prendre contact avec les familles et organiser des entretiens.

Doc n°10 – Cours d'éducation physique et sportive

I - Tenue et matériel des élèves en EPS :

Chaque élève devra avoir un trousseau EPS individuel comprenant :

- Une tenue vestimentaire adaptée à l'activité physique : survêtement, short, T-shirt, sweat, baskets, casquette, crème solaire, 1 grande serviette, gourde. Les jeans sont à proscrire.
- Aucune possibilité pour l'élève de se changer (pas de vestiaires) : il devra se présenter chaque jour dans une tenue appropriée à la pratique physique.

II - Installations disponibles pour le déroulement des cours d'EPS :

L'enseignant porte le masque en continu dans tous les cas pendant les séances.

Pour les élèves, deux cas de figure pourront se présenter :

a) *Par beau temps :*

La séance d'activité physique aura lieu en extérieur en dehors ou dans l'enceinte de l'établissement (cour extérieure et la pelouse suivant le groupe) comprenant des activités d'intensité modérée.

Pour ces séances, l'élève devra :

- poser son masque, lorsque l'enseignant le signalera, dans sa pochette prévue à cet effet, dans la poubelle si le masque est à usage unique ou dans la poubelle de collecte s'il s'agit d'un masque de l'établissement,
- se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique disponible,
- pour ces activités extérieures, où les élèves n'auront pas le masque, la distanciation physique nécessaire est de minimum 5 mètres entre chaque élève pour des efforts de faible intensité et de 10 mètres pour des efforts plus intenses,
- à la fin du cours, les élèves devront à nouveau se désinfecter les mains et remettre un masque propre.

b) *Par mauvais temps :*

- Le cours aura lieu dans la bagagerie.
- Les élèves garderont leurs masques tout au long de la séance (aucun changement nécessaire) et devront rester dans une zone attribuée de 4m² respectant ainsi la distanciation sociale.
- Des activités calmes seront proposées.
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de la bagagerie.
- Entre chaque cours, la salle sera désinfectée.

III - Matériel EPS (si utilisation) :

- Tout le matériel utilisé pendant les séances d'activité physique sera manipulé exclusivement par l'enseignant. Le matériel doit être désinfecté entre chaque cours.
- En fin de journée, celui-ci sera stocké sous le préau de la cour extérieure et désinfecté par un agent tous les matins.

IV - Cas particuliers :

- Les élèves inaptes assisteront au cours sans pratiquer et devront restés dans leurs zones attribuées par le professeur (un banc par séance et ce dernier désinfecté tous les jours).
- Si un élève ne se sent pas bien, ou s'il ressent une douleur physique, la vie scolaire sera prévenue. Si nécessaire, le 15 sera contacté (protocole habituel en EPS).
- Si un élève ne respecte pas les consignes sanitaires spécifiques à l'EPS, il sera mis à l'écart du groupe et pris en charge par la vie scolaire.